

**Décembre 2014**

## **Sécurité : Oui à l'extension de la video-protection**

La sécurité est la première des libertés. Parce que la délinquance frappe d'abord les plus fragiles de nos concitoyens, la défense de l'ordre républicain est une question d'égalité sociale. C'est pourquoi, à Romainville, dans un contexte de désengagement de l'Etat sur la période 2002-2012, la municipalité a pris ses responsabilités et s'est donné les moyens d'agir concrètement. Avec la Police municipale et ses 30 agents qui assurent une indispensable et efficace présence humaine, la video-protection est l'un de ces outils. A ce stade, 11 sites de la commune et leurs abords immédiats sont concernés pour un total de 38 caméras. Les images sont enregistrées 7j/7 et 24h/24 et ne sont visionnables, conformément à la réglementation en vigueur, que sur requête d'un magistrat. Ce dispositif doit désormais se déployer au-delà des bâtiments communaux. Une étude est en cours pour l'implantation de 16 caméras de voie publique et fera l'objet d'une prochaine délibération en conseil municipal.

Philippe Guglielmi,  
premier maire-adjoint chargé de la  
Sécurité et de la Vie associative ;  
Parti socialiste